



*adr* *Mittelstand*

# **Les problèmes recensés du secteur **HOESCA** au Luxembourg**



## HORESCA – menaces du secteur

- ❑ L'OGBL vise une **augmentation** du **salaire minimal** de 10%
- ❑ Loi **anti-tabac** => bilan négatif
- ❑ Métier saisonnier & **congé parental flexible** = problèmes d'organisation
- ❑ Nouvelle **classification** hôtelière => investissements nécessaires
- ❑ Augmentation **TVA** 3% -> **17%** sur tous les alcools
- ❑ Déclaration obligée des **allergènes**
- ❑ Sentiment d'**insécurité** => recul dramatique du nombre de clients après 19:00

L'OGBL vise une revalorisation de 10% du salaire social minimum.

Cela aura un impact direct sur tout le secteur HORESCA dans lequel la plupart des salaires se retrouvent dans les catégories proches du salaire social minimal.

Le secteur HORESCA est fortement lié au tourisme qui est saisonnier et influencé par les conditions météorologiques.

C'est un secteur dans lequel l'organisation du travail est déjà très difficile en tant que telle.

Flexibiliser d'avantage sera impossible pour la plupart des établissements, ce qui va créer des insatisfactions auprès du personnel.

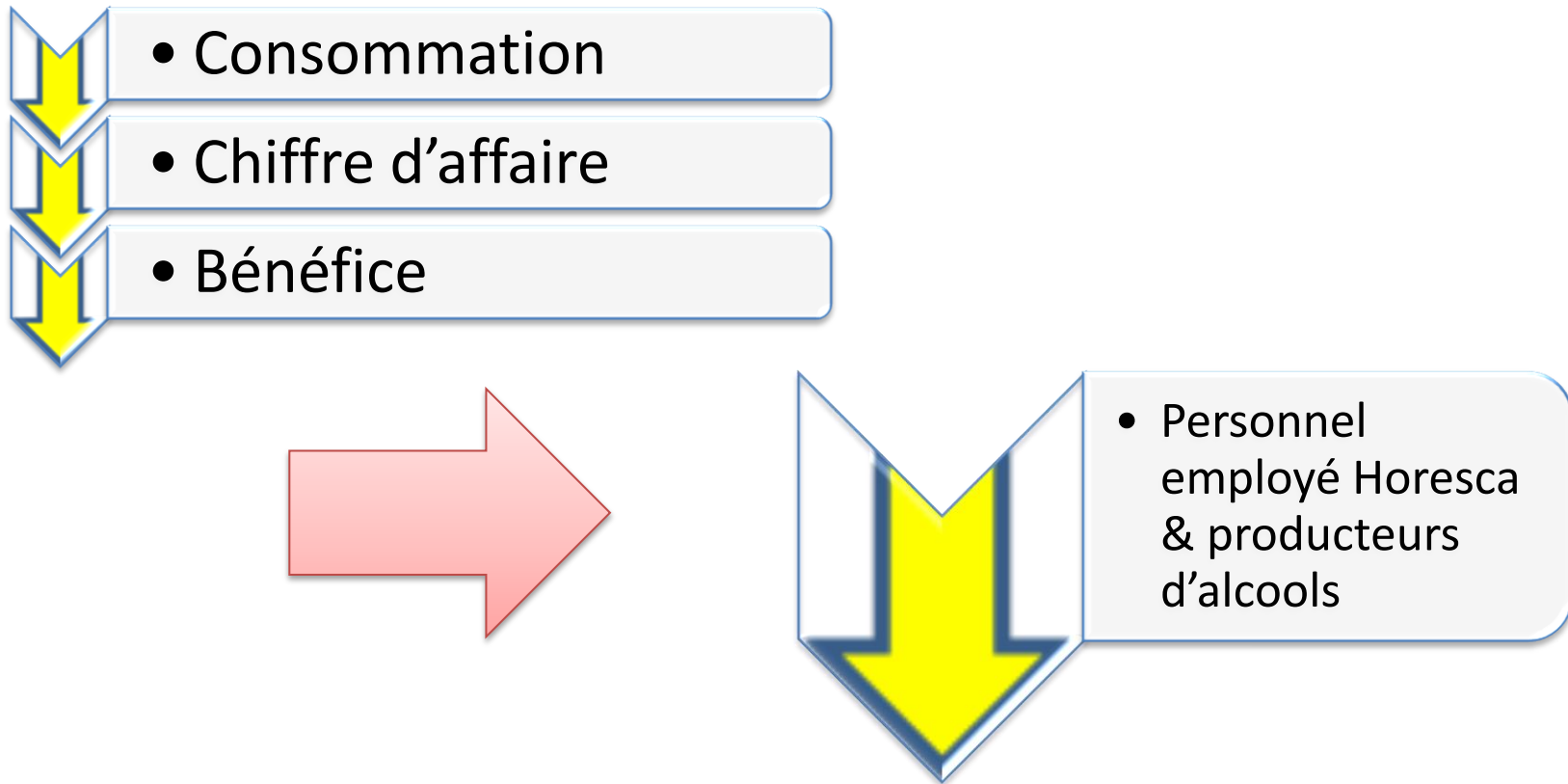
Une nouvelle classification européenne impose  
à ceux qui veulent survivre à moyen et long  
terme des investissements majeurs

Le gouvernement a imposé une augmentation de la TVA de plus de 500% (!) sur toutes les boissons alcoolisées.

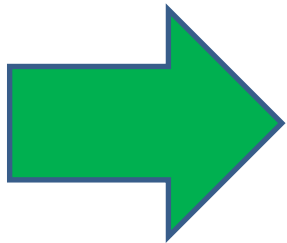
Le budget des clients est moindre qu'en 2014 suite au nouvel impôt.

1/3 de l'augmentation de la TVA sur toutes les boissons alcoolisées devra être supportée par l'établissement . Faute de quoi il verra la consommation de ses clients diminuer de manière dramatique.

Les établissements les plus touchés sont les petits cafés à clientèle populaire.



Proposition:



Limiter cette augmentation de TVA aux boissons à taux d'alcool élevé (tels que certains apéritifs et certains digestifs)





adr Mëttestand

## **HORESCA – Allergènes**

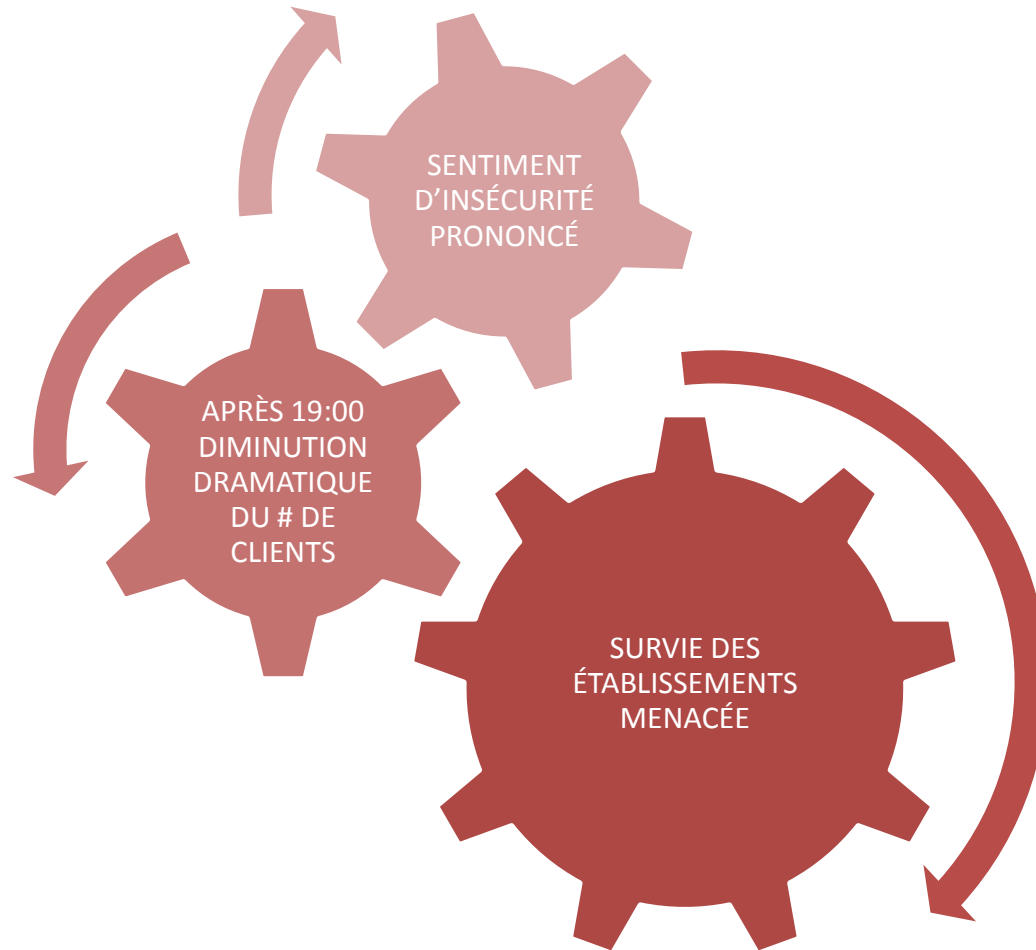
Dans le domaine de l'indication des allergènes, l'Horesca a édité un guide et propose des formations en entreprise dans le domaine de l'indication des allergènes.

Cette charge de travail de formation pour tous les restaurateurs n'est pas compensée par une subvention étatique.

Chaque modification de la carte de menu demande une analyse préalable des allergènes sans que l'Etat ne prévoie une mise à disposition de personnel qualifié pour cette tâche.



# HORESCA – Sentiment d’insécurité





adr Middelstand

# HORESCA – Prélèvements

